TESTAMENT

DU CÉLEBRE MIRABEAU.

Détail du Convoi & de ses Funérailles. — Epitaphe proposée.

ON ne trouve point dans les feuilles publiques qui se sont le plus étendues sur les derniers instans de Mirabeau, les dispositions qu'il a faites de son bien. Les voici telles que nous les a fournies une personne qui les a entendu dicter.

Il a nommé pour son légataire universel M. du Saillant, son neveu, fils de sa sœur.

Il legue 2800 livres de rente à chacune des demoiselles du Saillant, « pour les dédommager, a-t-il dit, de l'état de chanoinesse qu'elles ont perdu, » et il accorde 600 livres à chacune de ses autres nièces leurs sœurs.

Il legue 24000 livres à un enfant qui lui étoit cher, & pareille somme à M. Comps son secrétaire, le même qui s'est percé de coups de canif.

Il accorde à tous ses gens indistinctement autant d'années leurs gages qu'ils compteront d'années passées à son service. Tous ses papiers relatifs à la législation & à la politique, il en dispose en faveur de M. Cabanis son ami et son médecin.

Ses écrits sur la révolution, ses projets de discours, & tous ses autres monumens, il les cede à M. de la Marck. Il pria M. Faucherot, son collegue, de prendre dans sa bibliotheque les livres qui lui conviendront jusqu'à la concurrence de 4000 liv.

Il remet à M. Lamourette, évêque de Lyon, tout ce que celui-ci peut lui devoir ; ainsi qu'à madame Lejay.

Il demande enfin que ses cendres reposent à côté de celles de son pere et de son aïeul à Argenteuil. Cet article seul souffrira quelques difficultés. L'église d'Argenteuil est supprimée & vendue. Il avoit acheté tout auprès *le marais* où il faisoit bâtir une chapelle & élever un mausolée pour son pere ; mais tout cela n'est pas encore prêt.

Après avoir dicté & relu ces dispositions en présence de M. de la Marck, M. de Mirabeau parut douter que son bien pût suffire à les acquitter toutes ; & il témoigna à cet égard le plus vif regret. M. de la Marck, par un mouvement digne de sa belle ame, *je veux*, dit-il, *qu'il ait un beau moment* ; & il promit de suppléer à toutes celles que sa succession ne pourroit pas remplir.

M. de Mirabeau n'a point vu le curé de sa paroisse ; mais il est resté, à deux reprises, plus de demi-heure chaque fois avec M. Lamourette, évêque de Lyon, auquel il a pu faire part de ses sentimens.

Le convoi de M. de Mirabeau s'est fait avec une affluence dont il est impossible d'avoir une idée. Dès le lendemain, les pauvres s'étoient tous réunis pour grossir gratuitement le cortege ; il a été déposé à St. Eustache, d'où il sera porté à St. Etienne-du-Mont, conformément au décret rendu le matin par l'assemblée nationale.

On a remarqué dans ce cortege, mêlés avec la foule, les divers ministres du roi ; & c'est la premiere fois qu'on a vu en longue simarre noire, un garde des sceaux accompagner un convoi.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Funérailles d'Honoré Riquetti-Mirabeau.

Celui qui, entendant le bruit du canon, disoit deux jours avant sa mort, *seroient-ce déjà les funérailles d'Achille!* ne prévoyoit pas que celles qui lui étoient destinées effaceroient la pompe funèbre du héros de la Grèce. Qu'est-ce qu'un guerrier qui ravage le monde, à côté du génie qui l'instruit et du législateur qui concourt à fonder la liberté d'un grand empire? Le temps n'est plus où les tyrans et les dévasteurs usurpoient la gloire qui n'appartient qu'à l'homme célèbre, qui a illustré sa patrie par de grands talens ou de grandes vertus; et le premier bienfait d'une constitution libre, chez un peuple éclairé, est de lui apprendre à n'honorer que ceux qui ont été utiles.

Nul, dans la monarchie, n'avoit encore reçu les honneurs funèbres qui ont été rendus aux immortelles dépouilles de Mirabeau : c'est qu'il ne s'étoit présenté, dans notre histoire, aucune époque comparable à celle où il s'est trouvé. Une grande nation qui se régénère, est d'autant plus sensible à la perte qu'elle vient de faire, que l'édifice de sa liberté n'est point entièrement affermi, & qu'elle cherche la main qui devoit l'aider à en poser les derniers fondemens.

Nous ne nous traînerons pas dans le récit minutieux de la marche & de l'ordre d'une pompe funèbre, dont l'éclat étoit moins dans le cortège immense qui environnoit le cercueil de Mirabeau, que dans le sentiment d'un peuple plongé dans la désolation, et qui se pressoit pour contempler encore le reste de celui qui, peu de jours auparavant, défendoit si éloquemment ses droits à la tribune.

Tous les ordres de la constitution, soit civils, soit militaires, soit religieux, étoient réunis pour l'accompagner au tombeau. De nombreux détachemens de toutes les divisions de l'armée parisienne, à pied et à cheval, les grenadiers, les cent-suisses et les gardes de la prévôté, mêlés avec les détachemens d'invalides, de vétérans, et de jeunes élèves de la garde nationale, marchoient, les armes renversées, dans la tristesse et le deuil. Suivoient immédiatement le bataillon de son district, avec son drapeau, le juge de paix et le comité de la section, un clergé nombreux.

Le cercueil étoit porté par douze sergens de la garde nationale, enveloppé de crêpes, & six commandans de

bataillons tenoient le poële ; son cœur, renfermé dans une urne, surmontée d'une couronne civique, étoit porté par son valet-de-chambre, en grand manteau de deuil, dont la queue étoit portée par deux jeunes gens vêtus de noir. Les parens, l'état-major, M. de la Fayette à la tête, tous les membres de l'assemblée nationale sans distinction de partis, les administrateurs du département, la municipalité, les juges des tribunaux, la société des amis de la constitution et d'autres clubs patriotiques, formoient ce magnifique cortège ; tous ces corps étoient séparés par des détachement de gardes nationales, et marchoient au milieu d'une triple haie de la même garde ; et la marche étoit fermée par la cavalerie, & un concours prodigieux de citoyens & d'étrangers de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Les ministres & le garde-des-sceaux, qui dans dans l'ancien régime, n'étoient destinés qu'à la pompe des rois, se sont honorés en assistant aux funérailles d'un simple citoyen ; mais ce citoyen étoit un grand homme, & les rois n'étoient souvent que de grands oppresseurs.

Le convoi étoit si nombreux, la marche si majestueuse & si lente, qu'elle a duré plus de sept heures avant d'arriver à l'ancienne église de Sainte-Geneviève. Des corps nombreux de tambours, distribués de loin en loin, faisoient entendre leur roulement funèbres, auquel succédoient les accens plaintifs et douloureux d'une musique déchirante, que couvroient quelquefois le son des cloches de toutes les églises, & le bruit du canon & de la mousqueterie, à Saint-Eustache & à Sainte-Geneviève. Le peuple consterné, exprimoit par un silence muet, sa profonde tristesse ; & par un religieux respect pour les cendres d'un homme illustre, chacun mettoit bas le chapeau, comme si la divinité eût été présente : il ne se trompoit pas, car l'homme de génie est la plus belle émanation de la puissance divine.

Tels seront désormais les honneurs destinés aux grands hommes qui auront bien mérité de la patrie. Quelle semence d'émulation ; quel fruit l'on recueillera d'une constitution, qui aggrandit ainsi les ames, décerne d'aussi belles récompenses, & étend la sphère de l'intelligence humaine !

Epitaphe proposé pour M. Mirabeau.

Si de la Liberté tu méconnois l'empire,
Si ton cœur ne s'émeut en voyant ce tombeau,
Eloigne-toi, profane ; un seul mot doit suffire :
Ici repose Mirabeau.